



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E13881

VALABLE JUSQU'AU 13/12/2024

ÉDITÉ LE 22/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1970

Forme juridique : SARL

Capital : 42 685

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS

Siret : 070 201 835 00017

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 492089 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :
THELEM ASSURANCES TDCB11772617

Assurance Responsabilité Civile :
THELEM ASSURANCES TRCB11772603

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2023

Raison sociale : OGER ET FILS (ETABLISSEMENTS)

27 RUE BODINIER
49100 ANGERS

Téléphone : 02 41 87 69 29

Portable :

Site Internet : www.plombier-chauffagiste-oger.fr

E-mail : sarlogeretfils@free.fr

Responsabilité légale :
CONREUX LENKA GÉRANT

Fax : 02 41 88 76 27

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	14/12/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	14/12/2022
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	27/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	14/12/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	27/09/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	27/09/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	14/12/2022

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.